

# CANTINE

## AVIS AUX PARENTS

### **Pensez à demander :**

- avant le 19 octobre 2023 la **bourse des collèges** en remplissant un dossier directement en ligne sur le site des finances publiques de l'Etat

<https://teleservices.education.gouv.fr/>

*Renouvellement = actualisation des informations fiscales (avis d'imposition 2023 revenus 2022)*

- **l'Aide à la Restauration Scolaire - ARS** en remplissant un dossier sur le site du Conseil Départemental 31 (identifiants EDUCONNECT)

---> Une seule demande si vous faites le dossier avant le 22 septembre 2023

---> Une demande à chaque trimestre si la première demande est faite après le 22 septembre 2023.

<http://cd31.net/ars>

*Vous trouverez un tutoriel en ligne sur le site ENT du collège, si besoin.*

*n° d'aide : 0 801 801 808*